



**COMMUNIQUÉ DU 17/03/2023**

**PARQUET DE NAMUR & ZONE DE POLICE DES ARCHES**

**Lutte contre les nuisances liées au milieu des stupéfiants**

Depuis plusieurs semaines, une partie de la population Andennaise s'interrogeait sur les aller-retour de personnes dans une habitation de la commune.

Tout laissait à supposer un de trafic de stupéfiants.

Informée de la situation, la Zone de police des Arches a mené une enquête.

Après vérification des informations obtenues, une perquisition a été menée le 14/03/2023 dans l'après-midi au domicile de l'auteur présumé.

Cette action a permis non seulement la découverte d'héroïne, mais a mis fin aux nuisances auprès du voisinage.

Les deux personnes présentes à l'adresse ont été placées sous mandat d'arrêt. Ils risquent une peine de 10 ans d'emprisonnement.

Le trafic de stupéfiants est une priorité de la zone des Arches et du parquet de Namur.

*Marc Servais, Procureur du Roi f.f. & Jean-Michel TUBETTI, Chef de corps de la Zone de police des Arches*

# POUR NOUS CONTACTER



Palais de Justice de Namur – Place du Palais de Justice n° 4, 5000 Namur  
Palais de Justice de Dinant – Place du Palais de Justice N° 6, 5500 Dinant



[parquet.namur.presse@just.fgov.be](mailto:parquet.namur.presse@just.fgov.be)



081/25.17.11



Audrey SEMINARA – magistrat de presse – 0475/94.84.72 –

[audrey.seminara@just.fgov.be](mailto:audrey.seminara@just.fgov.be)

Etienne GAUBLOMME – magistrat de presse – 0473/74.08.72 –

[etienne.gaublomme@just.fgov.be](mailto:etienne.gaublomme@just.fgov.be)

Marc SERVAIS – Procureur du Roi f.f. – [marc.servais@just.fgov.be](mailto:marc.servais@just.fgov.be)